



Infos sur fichier TAG (stix judex)

Par **mama0264**, le **27/04/2015** à **23:06**

Bonjour,

J'ai demandé le mois dernier au procureur de la république, l'effacement de mon fichier TAG pour un emploi.

Il m'a répondu qu'il acceptait l'effacement de mon fichier, donc c'est parfait, mais je me demandais si c'était actif tout de suite ou s'il fallait attendre 1 ou 2 mois ou plus ?

Merci.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **28/04/2015** à **08:03**

Bonjour,

Ce type de fichier n'entre pas dans les restrictions pour trouver un emploi, seul le volet 3 du casier judiciaire peut être réclaté par un employeur.